

# Conditions générales d'utilisation

*Date d'entrée en vigueur : 27.02.2026*

## 1. Identification de LIFEAZ

La société LIFEAZ est une SAS inscrite au RCS de Paris sous le n°814 042 958 dont le siège social est situé 29 rue Damesme, 75013 Paris (« LIFEAZ »).

LIFEAZ peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- ▶ Adresse postale : 25 Rue de Tolbiac, 75013 Paris ;
- ▶ Téléphone : 01 76 43 19 60 ;
- ▶ Adresse électronique : hello@lifeaz.co

## 2. Services proposés

LIFEAZ propose à des particuliers et des entreprises (les « **Clients** »), via la plateforme [www.lifeaz.co/](http://www.lifeaz.co/) (la « **Plateforme** »), la location (la « **Location** ») de défibrillateurs connectés (les « **Défibrillateurs** ») et leurs accessoires (désignés ensemble les « **Produits** ») ainsi que des prestations associées (les « **Prestations Associées** »).

(ci-après désignés ensemble, les « **Services** »).

## 3. Informations sur les Conditions Générales

### Fonction des conditions générales d'utilisation (les « Conditions Générales »)

Les Conditions Générales constituent l'unique document régissant la relation contractuelle avec le Client et LIFEAZ. Elles définissent :

- ▶ les modalités de Location des Produits ;
- ▶ les modalités de réalisation et d'utilisation des Services,
- ▶ les obligations respectives des parties.

### Emplacement des Conditions Générales

Le Client peut les trouver par un lien direct en bas de page de la Plateforme.

### Modalités d'acceptation des Conditions Générales

Le Client accepte les Conditions Générales en cochant une case avant de passer commande. S'il n'accepte pas l'intégralité des Conditions Générales, il ne peut pas accéder aux Services.

Elles peuvent être complétées par des conditions particulières, qui, en cas de contradiction, prévalent sur les Conditions Générales.

## 4. Conditions d'accès aux Services

(i) Le Client est :

- ▶ une personne physique disposant de la pleine capacité juridique ; ou
- ▶ une personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom du Client et pour son compte.

(ii) Le Client a la qualité de :

- ▶ consommateur, entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle (le "**Client Consommateur**") ; ou
- ▶ professionnel, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel (le « **Client Professionnel** »).

## 5. Description des Services

Avant toute souscription, le Client reconnaît qu'il peut prendre connaissance sur la Plateforme des caractéristiques des Services et des Produits ainsi que de leurs contraintes, notamment techniques.

LIFEAZ se réserve la possibilité de proposer tout autre Service.

Plus particulièrement, LIFEAZ se réserve la faculté de remplacer les Produits loués par le Client par de nouveaux modèles de Produits.

Le choix de ce remplacement est laissé à la libre appréciation de LIFEAZ.

LIFEAZ informera le Client du remplacement des Produits par de nouveaux modèles au moins 15 jours ouvrés avant leur livraison.

La livraison et la réception des nouveaux modèles de Produits seront réalisées dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessous.

Le Client devra restituer les anciens modèles à LIFEAZ conformément aux modalités communiquées préalablement par cette dernière.

Les Produits sont proposés en Location dans la limite des stocks disponibles.

Les descriptions des Produits et des Services sont les plus précises possibles et n'engagent LIFEAZ que pour ce qui est indiqué précisément sur la Plateforme.

### 5.1. Location des Produits

#### 5.1.a. Commande des Produits

Le Client procède à la commande des Produits directement sur la Plateforme selon les modalités précisées sur cette dernière (la « **Commande** »).

Il peut accéder au récapitulatif de son panier à tout moment tant que la commande n'est pas définitivement validée et peut corriger d'éventuelles erreurs dans les éléments saisis.

Le Client paye le prix des Produits et Services, selon les modalités prévues à l'article

« Conditions financières » lorsque le Client valide sa commande. La commande est réputée reçue par LIFEAZ lorsque celle-ci peut y avoir accès.

Dans le cadre de sa commande, le Client est invité à fournir ses coordonnées aux fins de livraison et de facturation. Il doit remplir l'ensemble des champs qui ne sont pas marqués comme facultatifs dans le formulaire prévu à cet effet. Les commandes qui ne comportent pas l'ensemble des informations requises ne peuvent pas être validées.

Le Client garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire de commande sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Il est informé et accepte que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation.

### **5.1.b. Livraison des Produits**

Une fois la Commande effectuée, LIFEAZ livrera au Client les Produits et un manuel d'utilisation, selon le mode de livraison, la date prévisionnelle de livraison et l'adresse indiquée dans sa Commande. LIFEAZ s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits à la date de livraison prévue dans la Commande.

Le Client est expressément informé que la Plateforme ne propose la livraison de Produits que sur les territoires précisés sur la Plateforme.

Le Client qui souhaite que sa commande soit livrée dans un autre pays peut contacter LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de LIFEAZ* ». LIFEAZ le contactera alors dans les meilleurs délais pour lui indiquer si la livraison souhaitée est ou non possible et, si elle l'est, selon quelles modalités notamment de délai et de coût. La commande du Client pourra alors être effectuée et validée par échange de mails.

Le Client reconnaît et accepte expressément que ce délai est donné à titre indicatif et qu'il ne pourra en aucun cas réclamer de dommages-intérêts et/ou demander la résolution des présentes en cas de retard dans la livraison des Produits.

### **5.1.c. Réception des Produits**

Il appartient au Client de vérifier que les Produits sont conformes aux caractéristiques indiquées sur la Plateforme et qu'ils sont en bon état de fonctionnement, dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de la date de leur réception.

Lors de la réception des Produits, LIFEAZ se réserve le droit de demander au Client de lui envoyer des photos de ces Produits afin de permettre de constater leur état au moment de leur réception par le Client.

Si le Client constate que les Produits qui lui ont été livrés sont endommagés, il doit en informer LIFEAZ par tout moyen écrit utile, et notamment par email. Le Client doit également immédiatement signaler à LIFEAZ, tout défaut ou dysfonctionnement des Produits loués qui pourrait s'apparenter à un défaut de conception, d'assemblage ou mécanique.

A défaut de notification dans le délai susvisé, les Produits seront réputés conformes et exempts de vice.

LIFEAZ organisera, à ses frais et avec le transporteur de son choix, les modalités du

retour des Produits non conformes ou défectueux, dont elle informera le Client par tout moyen utile.

LIFEAZ procédera aux vérifications nécessaires et au remplacement des Produits retournés, selon les modalités de son choix et dont elle informera préalablement le Client.

#### **5.1.d Sous-location et commercialisation des Produits**

Pendant la durée de la Location et sauf accord préalable contraire de LIFEAZ, le Client s'interdit de sous-louer le Produit.

#### **5.1.e Fin de Location des Produits**

Lorsque la Location prend fin dans les conditions décrites à l'article « Fin de la Location », le Client s'engage à restituer les Produits loués à LIFEAZ en bon état de fonctionnement, par ses propres moyens et à ses frais.

LIFEAZ se réservant la faculté de demander un constat contradictoire sur leur état avant leur restitution.

Dans l'hypothèse où le Produit nécessiterait des réparations, serait abimé ou serait hors d'usage, les frais de réparation, de remplacement ou de dédommagement seront à la charge du Client ce que celui-ci reconnaît et accepte expressément. LIFEAZ facturera au Client les frais de réparation. Si le Produit est rendu dans un si mauvais état que la réparation du Produit n'est pas possible LIFEAZ facturera au Client le prix d'achat d'un nouveaux Défibrillateur.

Le Client reconnaît et accepte expressément que :

- ▶ à défaut de restitution dans un délai de 30 jours ouvrés à compter de la date de fin de la Location des Produits, il est présumé avoir renouvelé ladite Location. Il sera alors redevable envers LIFEAZ, pour chaque mois de retard, d'un complément de prix correspondant à la valeur mensuelle du prix de Location des Produits ;
- ▶ à défaut de restitution dans un délai de 2 mois suivant la date de fin de leur Location, telle que prévue au présent article, et à défaut de paiement du complément de prix indiqué ci-avant, le Client sera en outre redevable de plein droit envers LIFEAZ d'une indemnité forfaitaire équivalente au prix d'achat d'un nouveau défibrillateur neuf à cette date.
- ▶ dans tous les cas, le défaut de restitution des Produits et l'absence de paiement des sommes dues au titre des Conditions Générales entraîne la suspension de tous les services proposés par LIFEAZ et notamment la suspension des Prestations Associées qui peuvent comprendre la maintenance des Défibrillateurs. En conséquence, l'Acheteur reconnaît et accepte qu'il supporte l'ensemble des dysfonctionnements et conséquences dommageables découlant de la suspension desdits services, sans qu'il ne puisse reprocher à LIFEAZ un manquement à ses obligations pendant la période de suspension.

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs Produits nécessiteraient des réparations ou seraient hors d'usage, ou en cas de vol d'un ou plusieurs Produit(s), les frais de réparation ou, le cas échéant, le coût de fabrication des Produits volés ou hors d'usage serait à la charge du Client, ce que celui-ci reconnaît et accepte expressément.

## 5.2. Services connexes à la Location des Défibrillateurs

Dans le cadre de la Location, LIFEAZ met à la disposition du Client des accessoires destinés à permettre une utilisation optimale des Défibrillateurs loués, notamment des kits de premier secours et signalétique ainsi que le premier jeu de batterie et électrode (les « **Accessoires** »).

Les Accessoires inclus dans la Location sont indiqués sur la Plateforme.

Des accessoires complémentaires (les « **Accessoires complémentaires** ») peuvent être proposés au Client par mail à la suite de la passation d'une commande ainsi que sur la Plateforme. Ceux-ci comprennent notamment :

- ▶ Des armoires ;
- ▶ Des supports muraux ;
- ▶ Des sacoches.

Dans le cadre de la location, LIFEAZ assure également certaines Prestations Associées dont la liste est précisée sur la Plateforme, notamment des alertes de suivi et de maintenance, une garantie illimitée, des sensibilisations aux gestes qui sauvent disponibles sur l'application LIFEAZ.

Des prestations complémentaires (les « **Prestations Complémentaires** ») peuvent également être proposés au Client par mail à la suite de la passation d'une commande ainsi que sur la Plateforme. Celles-ci comprennent notamment :

- ▶ Des formations ;
- ▶ Une extension de garantie.

## 5.3. Maintenance des Défibrillateurs

Pendant la durée de la Location, LIFEAZ assurera la maintenance des Défibrillateurs, selon les recommandations propres au modèle du Défibrillateur, ainsi que le renouvellement de leurs batteries et électrodes.

Le renouvellement des batteries et électrodes sera effectué à titre gratuit, dans la limite d'un remplacement par période de péremption de ces éléments.

Toute demande de renouvellement supplémentaire par le Client sera à sa charge, sur la base des tarifs indiqués sur la Plateforme ou sur le catalogue de LIFEAZ, que celle-ci peut fournir au Client sur demande écrite.

Il est entendu que LIFEAZ envoie les nouvelles batteries et électrodes au Client, à charge pour ce dernier de procéder à leur remplacement sur le Défibrillateur.

Les conditions de notification à LIFEAZ de dysfonctionnements d'un ou plusieurs Défibrillateur(s), de diagnostic et de réparation de ces dysfonctionnements sont détaillées dans le manuel d'utilisation des Défibrillateurs.

## 6. Durée de la Location

La Location des Produits est proposée pour une durée d'engagement initiale d'un an (la «

**Période Initiale** »). La Location se renouvelle ensuite tacitement, pour des périodes de Location successives d'un mois (avec la période initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf si la Location est dénoncée dans les conditions de l'article « Fin de Location ».

### **Selon l'article L215-1 du Code de la consommation :**

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur ».

## **7. Conditions financières**

### **7.1. Prix de la Location**

Les prix de Location sont indiqués sur la Plateforme.

Ils sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA française et autres taxes applicables) sauf mention contraire indiquée expressément à côté du prix.

LIFEAZ est libre de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Le prix applicable est celui affiché sur la Plateforme au moment de l'enregistrement de la commande du Client.

Les prix de Location peuvent être révisés dans les conditions de l'article « *Modification des Conditions Générales* ».

## 7.2. Modalités de facturation et de paiement

LIFEAZ adresse au Client une facture tous les mois par tout moyen utile, payable dans un délai maximum de 30 jours à compter de leur émission.

Le paiement du prix de la Location s'effectue soit par prélèvement automatique soit par carte bancaire à travers le service de paiement sécurisé en ligne précisé sur la Plateforme qui seul conserve les coordonnées bancaires du Client à cette fin. LIFEAZ ne conserve aucune coordonnée bancaire.

Le Client garantit à LIFEAZ qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Le cas échéant, il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix de la Location puisse être effectué.

LIFEAZ se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la Location en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le Client, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative à l'utilisation de la Plateforme.

## 7.3. Conséquences en cas de retard ou de défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, LIFEAZ se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- ▶ suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- ▶ facturer à son profit aux seuls Clients Professionnels, un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant des sommes non réglées à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

## 8. Droit de rétractation du Client

Le Client Consommateur bénéficie d'un droit de rétractation.

Le Client Professionnel bénéficie également d'un droit de rétractation s'il est (i) un professionnel qui compte 5 salariés ou moins, (ii) achète un bien ou un service n'entrant pas dans son champ d'activité principale (i.e. ne touche pas de près ou de loin aux Services) et que (iii) le contrat est conclu « hors établissement », à savoir :

- ▶ dans un lieu, différent des locaux de LIFEAZ, où elle-même et le Client étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : signature du devis chez le Client),
- ▶ dans les locaux du Client ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que LIFEAZ ait sollicité personnellement et individuellement le Client (i) dans un lieu différent de celui des locaux de LIFEAZ et (ii) où elle-même et le Client étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : rendez-vous chez le Client ou lors d'un salon, remise d'un devis à cette occasion, puis signature par le Client dans ses locaux (de façon manuscrite ou souscription en ligne)),
- ▶ [pendant une excursion que LIFEAZ a organisé afin de promouvoir ses Services.]

Ce droit de rétractation est de 14 jours calendaires à compter de l'acceptation des Conditions Générales. Le Client peut exercer ce droit gratuitement en envoyant à LIFEAZ avant la fin du délai aux coordonnées mentionnées à l'article « Identification de LIFEAZ » :  
le formulaire de rétractation complété disponible en Annexe 1,  
ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté du Client de se rétracter.

Les Produits doivent impérativement être retournés à LIFEAZ dans leur emballage d'origine, sans retard excessif et au plus tard dans les 30 jours calendaires suivant la communication, par le Client, de sa volonté de se rétracter. Ils doivent être accompagnés d'une copie de la facture d'achat correspondante. Le Client est réputé responsable en cas de détérioration des Produits lors de leur retour à LIFEAZ.

Si le Client exerce son droit de rétractation, LIFEAZ remboursera tous ses paiements reçus, en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé (sauf s'il accepte expressément un moyen différent), sans retard excessif et au plus tard 14 jours calendaires à compter du jour où LIFEAZ a été informée de la volonté du Client de se rétracter.

## **9. Obligations et responsabilité du Client**

### **9.1. Concernant la Location des Produits**

Le Client est informé et accepte que la passation d'une commande nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité de l'expérience avec LIFEAZ dépend directement de cette connexion, le Client est seul responsable. En aucun cas la responsabilité de LIFEAZ ne saurait être engagée si la remise des Produits était rendue impossible en raison d'une erreur de commande étant imputable au Client.

Le Client garantit LIFEAZ contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations du Client. Le Client indemniserá LIFEAZ du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

Le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait des Produits. Il lui appartient de vérifier l'adéquation des Produits à ses besoins spécifiques préalablement à l'achat desdits Produits.

Le Client s'engage, dans son usage des Produits, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

A cette fin, le Client s'engage à respecter les consignes d'entretien décrites dans le manuel d'utilisation des Produits ou communiqués par LIFEAZ au Client par tout moyen utile.

Le Client s'engage à fournir à LIFEAZ tous les documents, éléments, données et informations nécessaires à la Location des Produits. Plus généralement le Client s'engage à coopérer activement avec LIFEAZ.

Le Client est seul responsable des prestations sanitaires et de santé publique qu'il fournit en utilisant les Produits.

Le Client s'engage en outre à veiller à l'entretien et au bon état d'utilisation et de propreté des Produits loués. Le Client s'interdit, sauf autorisation expresse de LIFEAZ d'intervenir ou de faire

intervenir un tiers sur la réparation des Produits Le Client s'interdit d'apposer toute publicité ou tout adhésif ou stickers sur les Produits.

Il appartient au Client de s'assurer que les Produits soient conservés dans des conditions de nature à prévenir tout risque de détérioration.

A cette fin, le Client s'engage à respecter les consignes d'entretien décrites dans le manuel d'utilisation des Produits ou communiquées par LIFEAZ au Client par tout moyen utile.

Le Client a la garde des Produits durant la Location. A ce titre, il devra ainsi veiller à placer les Produits dans des endroits protégés notamment de l'empoussièremment, de l'humidité, des fortes chaleurs ou des grands froids.

A cette fin, le Client s'engage à respecter les consignes d'entretien décrites dans le manuel d'utilisation des Produits ou communiquées par LIFEAZ au Client par tout moyen utile.

A cet égard, LIFEAZ communiquera régulièrement au Client, par tout moyen utile et selon la périodicité de son seul choix, des fiches de recommandations sur l'entretien et la conservation des Produits.

Le Client s'interdit de détourner la Plateforme et les Produits à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- ▶ exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- ▶ porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- ▶ violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- ▶ aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Dans le cadre de la matériovigilance mise en place par LIFEAZ, le Client s'engage :

- ▶ à notifier à LIFEAZ tout dysfonctionnement, dégradation ou vol du Défibrillateur dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 48 heures du constat de ce dysfonctionnement.
- ▶ à indiquer à LIFEAZ la localisation (adresse postale) du Défibrillateur lors de son installation et d'informer LIFEAZ de tout changement de localisation dans un délai de 48 heures.

LIFEAZ se réserve le droit de demander au Client tous documents et informations complémentaires qu'elle jugera utile, notamment aux fins de vérification du respect de l'accomplissement des obligations visées au présent article. Le Client doit adresser à LIFEAZ les documents et informations demandés dans les meilleurs délais. Dans le cas où le Client ne fournirait pas à LIFEAZ les justificatifs sollicités, LIFEAZ se réserve le droit de demander au Client de restituer immédiatement les Produits loués et le Client ne pourra pas faire de nouvelles locations.

## **9.2. Garantie du Client**

Le Client garantit LIFEAZ contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques qu'il pourrait subir du fait de la violation, par le Client, des lois et réglementations en vigueur, ainsi que de l'une quelconque de ses obligations aux termes des Conditions Générales. Le Client s'engage à payer à LIFEAZ tous les frais, charges et/ou condamnations qu'il pourrait avoir à supporter de ce fait.

A ce titre, LIFEAZ ne pourra pas être tenue responsable d'un dysfonctionnement des Produits

dû notamment à un mauvais entretien des Produits par le Client, et d'éventuelles plaintes et réclamations formulées pour ce motif.

## 10. Obligations de LIFEAZ

LIFEAZ s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

### 10.1. Concernant la qualité des Services et de la Location

LIFEAZ fait ses meilleurs efforts pour fournir au Client des Services de qualité.

LIFEAZ s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de la Plateforme. A ce titre, LIFEAZ se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès à la Plateforme pour des raisons de maintenance. De même, LIFEAZ ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à la Plateforme qui auraient pour origine la force majeure ou des circonstances qui lui sont extérieures telles que définies aux présentes.

Concernant la Location des Produits LIFEAZ garantit au Client :

- ▶ la jouissance paisible des Produits, contre tous troubles, actions, revendications ou évictions quelconques ;
- ▶ qu'elle dispose de tous les droits et autorisation nécessaire pour louer les Produits, et que ceux-ci ne contiennent rien qui puisse tomber sous le coup des lois et règlements relatifs notamment à la contrefaçon, la concurrence déloyale et plus généralement, contrevenir aux droits des tiers ;
- ▶ que les Défibrillateurs ont obtenu la certification CE et sont conformes aux exigences définies dans la directive n° 93/42/CEE du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux ;
- ▶ mettre en Location des Produits en bon état de fonctionnement.

### 10.2. Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

LIFEAZ peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard du Client.

LIFEAZ peut se substituer à toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec le Client. Le cas échéant, elle informera le Client de cette substitution par tout moyen écrit.

## 11. Limitation de la responsabilité de LIFEAZ

LIFEAZ ne fournit au Client aucune garantie quant à l'adaptation des Produits à ses besoins, attentes ou contraintes.

LIFEAZ ne saurait être tenue responsable :

- ▶ De l'inexécution ou du retard dans l'exécution des contrats de Location du fait de

circonstances qui lui sont extérieures ou d'un cas de force majeure telle que définie aux présentes ;

- ▶ des dysfonctionnements des Produits qui auraient pour origine de mauvaises conditions de maintien et d'entretien par le Client, une mauvaise utilisation par les tiers autorisés, des circonstances sur lesquelles LIFEAZ n'a aucun contrôle ou la force majeure telle que définie aux présentes ;
- ▶ de tout dommage n'ayant pas pour origine les Produits.
- ▶ Du mauvais fonctionnement des paramètres connectés des Défibrillateurs dû à un problème réseau sur lequel LIFEAZ n'a pas la main.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par LIFEAZ au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés que le Client subit du fait de l'utilisation des Services.

La responsabilité de LIFEAZ ne pourra être engagée par ses Clients Professionnels qu'à hauteur du montant du plafond de son assurance responsabilité civile professionnelle.

## **12. Droits de propriété intellectuelle**

### **12.1. Droits de propriété intellectuelle de LIFEAZ**

LIFEAZ conserve la propriété exclusive des Produits ainsi que les droits de propriété intellectuelle en vigueur sur ces Produits. En conséquence, toute exploitation, notamment commerciale, est interdite.

Par ailleurs, la Plateforme est la propriété de LIFEAZ, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que LIFEAZ consent au Client n'entraîne aucun transfert de propriété au profit du Client.

### **12.2. Droits de propriété intellectuelle sur les témoignages**

Le Client peut réaliser des témoignages concernant son utilisation des Services.

Par conséquent, le Client consent à ce que LIFEAZ puisse :

- ▶ diffuser les témoignages à titre gracieux sur la Plateforme et sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles LIFEAZ a des accords, par tout moyen et sur tout support, aux fins de promotion de la Plateforme,
- ▶ traduire les témoignages en toutes langues,
- ▶ modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs)
- ▶ et/ou adapter les témoignages notamment aux contraintes techniques de la Plateforme (altérations ou dégradations dans leur qualité) ;
- ▶ et/ou corriger les témoignages pour que ceux-ci aient une orthographe et une grammaire correcte.

### **12.3. Cas d'utilisation des droits de la personnalité du Client (image, nom et voix) par LIFEAZ**

Le Client autorise LIFEAZ à utiliser à titre gratuit son nom et sa voix captée dans les témoignages vidéos que LIFEAZ a réalisé afin de promouvoir ses Services, par tout moyen et sur tout support, pour le monde entier et pour une durée de 5 ans à compter de la captation. Les dispositions contenues dans les contrats relatifs au droit de la personnalité que LIFEAZ pourrait conclure avec les Clients prévalent sur les présentes dispositions des conditions générales.

## **13. Modalités de traitement des données à caractère personnel**

LIFEAZ s'engage à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Pour en savoir plus sur la gestion de ses données personnelles et sur ses droits, le Client est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de LIFEAZ, accessible [ici](#).

## **14. Obligations en matière de confidentialité**

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenus par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- ▶ dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- ▶ déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- ▶ qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- ▶ dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

## **15. Force majeure**

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation. La force majeure recouvre :

- ▶ tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- ▶ les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défaut imputable à un prestataire tiers de télécommunication.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

## 16. Fin de la Location

La Location peut être dénoncée au plus tard 1 mois avant la fin de la Période Initiale ou 7 jours avant la fin de la Période en cours, par :

- ▶ Le Client, en adressant un email à LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article "Identification de LIFEAZ"?
- ▶ LIFEAZ, en adressant un email au Client.

La résiliation de la Location sera effective à compter de la réception des Produits par LIFEAZ ou le cas échéant du paiement des pénalités visées ci-dessous en l'absence de restitution des Produits.

Toute Période de Location entamée est due dans son intégralité.

En cas de résiliation des présentes, pour quelque cause que ce soit, le Client s'engage à restituer les Produits à LIFEAZ dans les conditions de l'article « *Fin de Location des Produits* ».

## 17. Sanctions en cas de manquement

Constituent un manquement à une obligation essentielle des Conditions Générales par le Client (les « **Obligations essentielles** ») :

- ▶ une utilisation, un entretien et une conservation des Produits non-conforme au manuel d'utilisation ou aux instructions communiquées par LIFEAZ ;
- ▶ un manquement à l'interdiction de sous-louer les Produits ;
- ▶ le non-paiement du prix ;
- ▶ Commercialisation des Produits ;
- ▶ ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à LIFEAZ ;
- ▶ respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans les échanges avec LIFEAZ.

En cas de manquement à l'une de ces Obligations essentielles, LIFEAZ peut :

- ▶ suspendre la Location,
- ▶ publier sur la Plateforme tout message d'information que LIFEAZ juge utile,
- ▶ avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- ▶ engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que LIFEAZ pourrait réclamer au Client.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle, LIFEAZ demandera par tout moyen écrit utile au Client de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

A toutes fins utiles, il est expressément rappelé à l'Acheteur que le défaut de paiement des Produits entraîne la suspension de tous les services proposés par LIFEAZ et notamment la suspension des Prestations Associées qui peuvent comprendre la maintenance des Défibrillateurs. En conséquence, l'Acheteur reconnaît et accepte qu'il supporte l'ensemble des dysfonctionnements et conséquences dommageables découlant de la suspension desdits services, sans qu'il ne puisse reprocher à LIFEAZ un manquement à ses obligations pendant la période de suspension.

## 18. Modification des Conditions Générales

LIFEAZ peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en informera le Client par tout moyen écrit (et notamment par email) :

- ▶ Au moins 40 jours avant leur entrée en vigueur durant la Période Initiale ;
- ▶ Au moins 10 jours avant leur entrée en vigueur durant la Période en cours

Les Conditions Générales modifiées sont applicables lors du renouvellement de la Location des Produits.

Si le Client n'accepte pas ces modifications, il doit résilier la Location selon les modalités prévues à l'article « *Fin de la Location* ».

Si le Client utilise les Services après l'entrée en vigueur de ses Conditions Générales modifiées, LIFEAZ considère que le Client les a acceptées.

## 19. Médiation

En cas de litige opposant le Client Consommateur et LIFEAZ, le Client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation ci-dessous en vue d'une résolution amiable :  
Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)

Adresse postale : 14 rue Saint Jean 75017 Paris

Téléphone : 01 89 47 00 14

<https://www.cm2c.net>

## 20. Loi applicable

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant le Client Professionnel et LIFEAZ, et à défaut d'accord amiable dans les 2 mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

# Annexe - Formulaire de rétractation

*Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.*

A l'attention de : LIFEAZ

Adresse : 25 Rue de Tolbiac, 75013 Paris

Téléphone : 01 76 43 19 60

Adresse électronique : hello@lifeaz.co

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les services :

\_\_\_\_\_

Si le remboursement a lieu sous une autre forme que le moyen de paiement initial :

J'accepte expressément que le remboursement pourra s'effectuer par \_\_\_\_\_

Nom du Client : \_\_\_\_\_

Adresse du Client : \_\_\_\_\_

Signature du Client : \_\_\_\_\_

(Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : \_\_\_\_\_